

# Compte-rendu

1.	<i>Participants</i> .....	2
2.	<i>Propos introductifs des pilotes (MAA / ANCT / ARF)</i> .....	4
3.	<i>Présentation du plan d'actions du réseau – Perspectives 2021</i> .....	4
4.	<i>Contribution du réseau au déclouonnement</i> .....	5

# 1. Participants

**En gras**, les membres permanents de chaque collège.

Collèges	Structures	Présents
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires	APCA Assemblée permanente des chambres d'agriculture	PESTANA Auréline
	Confédération paysanne	
	Coop de France	
	Coordination rurale	
	CNPF Centre national de la propriété forestière	CHAPELET Benjamin
	FNSEA Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	EVARD Angèle
	Fransylva (Fédération des forestiers privés de France)	
	FNCOFOR Fédération nationale des communes forestières de France	
	FRANSYLVA Fédération des Forestiers Privés de France	DE BERTIER Laurent
	INPACT Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale	
	JA Jeunes agriculteurs	
	L'Atelier Paysan	LAURENT Morgan
	Terres en villes	NIELSEN Marc
	Vivier Bois Massif Central	TARANTOLA Franck VERMESSE Mathias
Collège 2 Environnement et patrimoine	MPF Maisons paysannes de France	
	UNCPPIE Union nationale des CPIE	
	ACCR Association des centres culturels et rencontre	
	FNE France nature environnement	
Collège 3 Acteurs socio- économiques (hors agriculture, forêt et IAA)	CELAVAR Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	
	CCI France Chambres de commerce et d'industrie France	
	APCMA Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat	
	CNCRES Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale	
	C&B Construction et bio ressources	
	Familles Rurales	COGNEZ Dorothée
	France Clusters	
	GMR Groupe monde rural	

Collèges	Structures	Présents
	ADRETS Association pour le développement en réseau des territoires et des services	
	InsTerCoop Institut des territoires coopératifs	BEAUVILLARD Patrick et Anne
	CNFR Confédération nationale des foyers ruraux	
Collège 4 Développement territorial intégré – soutien au développement local	RED Association internationale Ruralité-Environnement-Développement	PELTRE Gérard CHAMPETIER Yves
	LEADER France	LEBRAT Alexis DE BIZIEN Marie
	CDC Caisse des dépôts et consignation	
Collège 5 Collectivités locales et territoriales	UNADEL Union nationale des acteurs et des structures du développement local	
	ADCF Assemblée des communautés de France	
	ADF Assemblée des départements de France	
	AMF Association des maires de France	
Collège 6 Enseignement, recherche, experts	AMRF Association des maires ruraux de France	
	ACTA Association de coordination technique agricole	
	AVISE Agence d'ingénierie et de services pour l'économie sociales et solidaire	DAVIAUD Bérengère
	CEREMA	MORANDAS Patrick
	INRA Institut national pour la recherche agronomique	
	IRSTEA Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	
	IDELE Institut de l'élevage	VILLARET Arnault
Collège 7 Régions	Sol et Civilisation	PHAM Truong Giang
	CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	
	Nouvelle-Aquitaine	BONNEFOY-CLAUDET Cécile
	Auvergne-Rhône-Alpes	GRIMAULT Patrick
	Bretagne	BUSSON Soazig BONFIGLIO Christine
	Bourgogne-Franche-Comté	LAFARGE Nathalie
	Grand Est	BLUM Louise LAURENT Clémentine
	Ile-de-France	VIGNEAU Marion LEFEBVRE Thomas
Pays de la Loire	GOANAC'H Marion	
Mayotte	MORELLI Cécile	

Collèges	Structures	Présents
	Martinique	MARC Coraline
<b>Membres permanents (non votants)</b>	MAA/DGPE	ALLALI Hanane ARMELLINI David AUFFRET Yves COSME Maria LAINE Christine LONGHI Marc PIECHOWIAK Régis RICCOBONI Pascale
	Régions de France	GRUSELLE Pascal
	ANCT Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	ANDRIOT Patricia
	ASP Agence de services et de paiement	BARAULT Bruno GUERET Charlotte MADEHORS Marine MARCON Marie-Noël MONNERIE Christelle SONRIER Christelle
	Réseau rural européen de développement rural	LAMB David
	Ministère de la Culture	MARTIN Laurence
	PETR Segréen - GAL Anjou Bleu	SERVE Guillaume
	KOGITO	LE FLOCH Aurélie

## 2. Propos introductifs des pilotes (MAA / ANCT / ARF)

Les co-pilotes du réseau rural indiquent qu'ils sont mobilisés sur l'après 2020 : mobilisation politique et mobilisation des services.

## 3. Présentation du plan d'actions du réseau – Perspectives 2021

Le plan d'actions est constitué de 13 activités. L'année 2019 a été riche pour les projets MCDR, les PEI notamment autour des thématiques animation, communication et formation.

L'année 2021 est programmée. Elle pourra évoluer compte tenu des consignes liées à la crise sanitaire.

Les membres du réseau saluent l'effort des porteurs de projets ainsi que de l'Agence de services et de paiement concernant le règlement des dossiers.

Le plan d'actions 2021 est disponible selon le chemin d'accès suivant

<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-instances-de-gouvernance/lassemblee-generale>

## Réflexions et commentaires des participants

Quel sera le rôle précis de la cellule ATMAC ? (P. Grimault – Région AURA)

La mise en place d'une assistance technique et méthodologique doit permettre d'appuyer les GAL et les correspondants des Réseaux ruraux régionaux pour répondre aux objectifs suivants :

- Diffuser l'information sur la coopération au sein du réseau rural national et du réseau européen de développement rural (REDR1),
- Coordonner des actions d'appui de proximité régionale et un accompagnement plus transversal au niveau national, afin de favoriser notamment le développement et le transfert de connaissances et de compétences sur la coopération,
- Capitaliser sur les projets de coopération LEADER,
- Mettre en réseau les différentes parties prenantes et notamment les GAL afin de favoriser l'interconnaissance réciproque ainsi que l'émergence de projets de coopération LEADER,
- Mutualiser les bonnes pratiques, les outils afin d'assurer un appui méthodologique aux parties prenantes.

## 4. Contribution du réseau au décloisonnement

Cette séquence est dédiée à la contribution du Réseau et des réseaux au partage, valorisation, diffusion, décloisonnement. Plusieurs présentations ont illustré cette séquence :

► **Marie De Bizien - LEADER France - Projet MCDR Access'r**

Présentation du projet sur le site Access'R « Accessibilité des services à la population en milieu rural » <https://accessr.eu/>

► **Arnault Villaret - IDELE (Institut de l'élevage) - Projet IMPACT**

Diaporama de présentation accessible comme suit (page 13 à 16)

<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-instances-de-gouvernance/lassemblee-generale>

► **David Lamb – ENRD – The European Network for Rural Development / Réseau européen**

M. Lamb indique que le réseau européen pour le développement rural prendra fin en juillet 2021 et sera remplacé par un autre réseau qui comprendra 4 unités :

- Agriculture
- Evaluation
- Communication
- Logistique

La consultation publique lancée par la Commission européenne sur sa nouvelle initiative pour une vision à long terme pour les zones rurales est prolongée jusqu'à fin janvier 2021. Le règlement du concours est présent sur le site du RRN <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/appels-a-projet/consultation-publique-vision-long-terme-pour-les-zones-rurales>

Une conférence concernant les activités nationales et européennes sera organisée par l'ENRD en Mars 2021.

► **David Armellini – Animation du Réseau rural national**

Les Webinaires ont remplacé les ateliers thématiques réalisés en présentiel. Ces échanges facilitent le croisement entre acteurs en termes de capitalisation notamment.

De nombreux webinaires ont été réalisés en 2020 et sont disponibles sur le site du réseau rural national <https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-webinaires>

Le planning des webinaires 2021 est en cours de consolidation. A ce titre, D. Armellini propose aux autorités de gestion de transmettre leurs souhaits de thématiques pouvant faire l'objet d'un webinaire.

## Réflexions et commentaires des participants

Gérard PELTRE – Association RED

M. PELTRE propose qu'un webinaire sur la thématique suivante : « **vision à long terme pour les zones rurales** » soit réalisé d'ici fin janvier 2021. David Armellini prend note de cette proposition et envisage la réalisation de ce webinaire dans les délais souhaités.

### ► Marc Nielsen - Terres en ville pour le projet MCDR « RnPAT » - Projet copiloté avec l'APCA

<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rnn/mobilisation-collective-pour-le/projet-2>

L'objectif principal des PAT est de rapprocher les acteurs de la filière alimentaire.

L'Etat et les collectivités sont en grande partie porteurs des PAT.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) contribuent au décloisonnement à deux niveaux :

- au niveau des acteurs avec la mise en place d'une gouvernance la plus ouverte possible ;
- au niveau spatial : par la mise en place de PAT inter-territoriale

Le forum final du RnPAT qui pourrait se tenir en juin 2021 souhaiterait associer les autres MCDR sur le thème de l'alimentation.

Réflexions et commentaires des participants :

Dorothée Cognez de « Familles Rurales » indique à M. Nielsen que sa structure serait intéressée par leur forum de restitution finale sur ce projet, l'alimentation étant un sujet des activités socle de leurs tiers lieux.

M. Nielsen a indiqué qu'il la tiendrait informée.

### ► Vincent Jannot - Terres de lien pour le projet MCDR « TERREAU »

<https://www.reseaurural.fr/page-mcdr-terreau>

Réflexions et commentaires des participants :

M. Chapelet du CNPF indique qu'il existe 13 GO forestiers à ce jour.

Il ajoute que le PEI est un très bon outil pour le décloisonnement au niveau forestier ainsi qu'un soutien financier pertinent.

## Réflexions et commentaires des participants en fin de séance

Patrick GRIMAULT de la région Auvergne Rhône-Alpes constate une hyperactivité des projets MCDR notamment grâce aux Webinaires qui ont pu remplacer l'Agora prévue initialement le 1<sup>er</sup> avril 2020 et annulé pour cause de crise sanitaire.

Sur le même sujet, il pose également la question suivante : « Est-il envisagé de décaler les dates de fin des projets MCDR tout en restant cohérent avec les dates de fin d'éligibilité des dépenses ? »

Réponse : Il est prévu de prolonger la date de fin des projets MCDR de 3 mois et 10 jours.